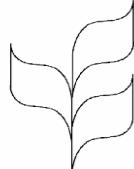




CBD



CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/SBSTTA/12/5-
UNEP/CBD/WG-RI/2/6
29 mars 2007

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE CHARGÉ DE
FOURNIR DES AVIS SCIENTIFIQUES,
TECHNIQUES ET TECHNOLOGIQUES

Douzième réunion

UNESCO, Paris, 2-6 juillet 2007

Point 4.2 de l'ordre du jour provisoire*

GROUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL À
COMPOSITION NON LIMITÉE SUR
L'EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA
CONVENTION

Deuxième réunion

UNESCO, Paris, 9-13 juillet 2007

Point 9 de l'ordre du jour provisoire**

PERSPECTIVES MONDIALES DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Enseignements tirés de l'élaboration de la deuxième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique et propositions sur la portée et l'axe de la troisième édition

Note du Secrétaire exécutif

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Dans la décision VIII/14, la Conférence des Parties a demandé que soient examinés les résultats et les répercussions de la deuxième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique ainsi que les enseignements tirés de son élaboration, et que soient formulées des propositions sur la portée et le format de la troisième édition de cette publication et l'organisation des travaux préparatoires.

Sur la base d'études des médias, de la documentation scientifique et d'un questionnaire administré électroniquement, l'adéquation du lancement, de la distribution, du format et du contenu de la deuxième édition ont été évalués. Bien que des travaux plus poussés soient nécessaires en vue de la production de versions dans d'autres langues et de divers produits destinés à des publics particuliers, la deuxième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique a été généralement appréciée pour sa substance et sa forme.

Dans l'ensemble, autant que l'on puisse en juger un an après le lancement de la deuxième édition, son impact sur les décideurs, le milieu scientifique et le public informé s'est avéré limité. Cela est peut-

* UNEP/CBD/SBSTTA/12/1.

** UNEP/CBD/WG-RI/2/1.

/...

être en partie dû aux délais dans la production de versions dans d'autres langues et d'autres produits auxiliaires. L'amélioration du procédé d'établissement des rapports destinée à accroître la crédibilité, une stratégie de communication cohérente associée à une stratégie de diffusion efficace et la production d'une plus grande gamme de produits devraient augmenter l'impact de la prochaine édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique.

La deuxième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique a fait rapport sur 14 des 19 indicateurs adoptés dans la décision VIII/15, qui avaient été suffisamment développés pour rendre compte des tendances mondiales. Huit de ces 14 indicateurs ont été considérés comme étant basés sur une bonne méthodologie avec des données chronologiques cohérentes à l'échelle mondiale, alors que la méthodologie des autres comportait des faiblesses sur le plan couverture des données (spatiales et/ou temporelles). Bien que des progrès appréciables soient escomptés avant la publication de la troisième édition, il est peu probable que des méthodes et des données soient développées pour tous les indicateurs. Outre le compte-rendu des tendances relatives aux indicateurs individuels, il importe d'effectuer des analyses sur toute la ligne des données et des indicateurs.

Bien qu'il soit approprié que la troisième édition soit axée sur des analyses mondiales et, le cas échéant, régionales, les tendances générales et les mesures recommandées devraient être illustrées par des exemples tirés de rapports nationaux, d'évaluations nationales et régionales, de scénarios d'intervention au niveau régional et d'autres sources pertinentes. Ceci dépendra cependant de la soumission ponctuelle des rapports nationaux.

La publication de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique devrait se faire à la dixième réunion de la Conférence des Parties en 2010, à la suite d'un examen critique de ses différentes parties par des spécialistes compétents, d'un deuxième examen critique par l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques et d'une évaluation de la stratégie de communication. La publication d'un résumé à l'intention des décideurs dans les six langues des Nations Unies est également à envisager.

Le contenu de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique devrait inclure des informations sur :

a) L'état et les tendances de la diversité biologique et une évaluation de la réalisation de l'objectif de 2010 au niveau mondial et, si possible, régional, complétée par des scénarios basés sur des exemples et études de cas pertinents tirés de rapports nationaux;

b) Les tendances mondiales et régionales dans la réalisation des objectifs de la Convention sur la diversité biologique, à savoir la conservation de la diversité biologique, l'utilisation durable de ses éléments constitutifs et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques, sur la base notamment d'un examen de la mise en œuvre du Plan stratégique;

c) La mise en œuvre du programme pour la diversité biologique dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement et, de façon plus générale, les progrès réalisés dans l'intégration de la diversité biologique dans le programme pour le développement;

d) Les mesures prises pour réduire de façon appréciable le rythme d'appauvrissement de diversité biologique, y compris l'étude d'un cadre de formulation d'objectifs pour l'application de la Convention au-delà de 2010, en tenant compte des informations précédentes.

RECOMMANDATIONS SUGGÉRÉES

1. L'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques pourra souhaiter :

a) *Prendre note* des progrès accomplis dans la préparation de produits qui complètent et renforcent les messages contenus dans la deuxième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique; et

b) *Prier* le Secrétaire exécutif de continuer à diffuser la deuxième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique et des futurs produits complémentaires à différents publics dans toutes les régions.

2. L'Organe subsidiaire pourra également recommander que la Conférence des Parties *exhorte* les Parties et *invite* les autres gouvernements et organisations à mettre à disposition des données pertinentes sur l'état et les tendances de la diversité biologique, les progrès réalisés dans l'application de la Convention, y compris son Plan stratégique, et les enseignements tirés des mesures prises pour contribuer à une réduction appréciable du rythme d'appauvrissement de la diversité biologique, notamment en soumettant les quatrièmes rapports nationaux en temps opportun.

3. Le Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'examen de l'application de la Convention pourra souhaiter :

a) *Prier* le Secrétaire exécutif de préparer un plan de travail, une stratégie de communication et un plan financier pour l'élaboration de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique et de les mettre à la disposition des correspondants nationaux, du Comité consultatif informel pour la communication, l'éducation et la sensibilisation du public (CESP) et d'autres spécialistes pour commentaires avant de la mettre au point;

b) *Prier* le Secrétaire exécutif de poursuivre la collaboration avec d'autres conventions, processus et organisations concernés par la diversité biologique et de faire appel à leur participation dans l'élaboration de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique, le cas échéant, et conformément à leurs programmes respectifs.

4. Le Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'examen de l'application de la Convention pourra également souhaiter inviter la Conférence des Parties à *prier instamment* les Parties et *inviter* les autres gouvernements et les bailleurs de fonds à faire des contributions financières ponctuelles en vue de l'élaboration et de la production de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique et de produits auxiliaires, conformément au plan de travail et au plan financier pour son élaboration et production, ainsi que la stratégie de communication, la portée et le format de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique, qui figurent dans la partie V de la présente note.

I. INTRODUCTION

1. Au paragraphe 5 de la décision VIII/7, la Conférence des Parties a prié le Secrétaire exécutif de communiquer les résultats de la deuxième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique dans toutes les langues officielles de façon stratégique et efficace, y compris par le Centre d'échange et les médias de masse, en se servant notamment d'un bref résumé graphique qui met en évidence les principaux indicateurs et les mesures nécessaires pour réaliser l'objectif de 2010, ainsi que d'études de cas qui font ressortir l'importance de la diversité biologique pour le bien-être de l'humanité. Au paragraphe 6 de la même décision, la Conférence des Parties a prié le Secrétaire exécutif de diffuser les informations et les analyses employées dans la deuxième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique en vue de contribuer à la quatrième édition du Rapport sur l'avenir de l'environnement mondial (GEO).
2. Au paragraphe 18 a) de la décision VIII/14, la Conférence des Parties a prié en outre le Secrétaire exécutif d'examiner le processus, les résultats et les répercussions de la deuxième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique ainsi que les enseignements tirés de son élaboration, et formuler des propositions sur la portée et le format de la troisième édition de cette publication et l'organisation des travaux préparatoires, en faisant appel, selon les besoins, aux troisièmes et quatrièmes rapports nationaux, aux indicateurs mondiaux de l'objectif de 2010 et à d'autres initiatives d'évaluation mondiales et régionales, aux fins d'examen par l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques et/ou par le Groupe de travail sur l'examen de l'application de la Convention, selon qu'il conviendra, avant la neuvième réunion de la Conférence des Parties.
3. Conformément à ces dispositions, l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques et/ou le Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'examen de l'application de la Convention pourront souhaiter examiner et tirer des enseignements du processus d'élaboration de la deuxième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique (voir partie II ci-dessous) et considérer les progrès accomplis dans l'élaboration de produits qui complètent et renforcent les messages contenus dans cette deuxième édition (voir partie III et annexe I ci-dessous). Sur la base de l'examen du processus d'élaboration et d'une étude préliminaire des résultats et des répercussions de la deuxième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique (voir partie IV et annexe II ci-dessous), l'Organe subsidiaire et/ou le Groupe de travail sont invités à examiner les propositions sur la portée et le format de la deuxième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique et l'organisation des travaux préparatoires.
4. Conformément à la notification 2007-026, une version préliminaire de la présente note a été affichée pour examen du 26 février au 13 mars 2007 et les commentaires issus de cet examen y ont été incorporés, le cas échéant.

II. PROCESSUS D'ÉLABORATION DE LA DEUXIÈME ÉDITION DES PERSPECTIVES MONDIALES DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

5. Dans la décision VI/25, la Conférence des Parties a décidé que la deuxième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique (GBO-2) devrait être établie en vue de sa publication en 2004, sur la base des informations contenues dans les deuxièmes rapports nationaux, dans les rapports thématiques sur les questions devant faire l'objet d'un examen approfondi à ses sixième et septième réunions et dans l'examen des progrès accomplis dans l'application du Plan stratégique qui serait entrepris en 2003.

6. A la suite de retards dans la disponibilité des informations sur lesquelles la deuxième édition des Perspectives devait être fondée, la Conférence des Parties a révisé le calendrier de la production de la publication et, dans sa décision VII/30, a prié le Secrétaire exécutif, avec l'aide du Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement et d'autres organisations internationales compétentes, de préparer la deuxième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique, en vue de sa publication avant la huitième réunion de la Conférence des Parties, après évaluation collégiale et révision par l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques à ses dixième et onzième réunions.

7. Dans la même décision, la Conférence des Parties a convenu en outre d'un cadre d'évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan stratégique, notamment un nombre restreint d'indicateurs d'essai, et a précisé que ceux-ci devraient être formulés et utilisés dans l'établissement des rapports, y compris dans la deuxième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique. Plus précisément, la publication devrait communiquer les tendances de la diversité biologique en se fondant sur les indicateurs axés sur les résultats contenus dans le cadre d'évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan stratégique. La Conférence des Parties a prié l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques de passer en revue l'utilisation de ces indicateurs et le projet de deuxième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique et a créé un groupe spécial d'experts techniques pour l'assister dans cette tâche.

8. Sur la base des travaux du groupe spécial d'experts techniques et de l'examen, effectué par l'Organe subsidiaire à sa onzième réunion, du projet de deuxième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique élaboré par le Secrétariat en collaboration avec le Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement et d'autres organisations internationales compétentes, le Secrétaire exécutif a lancé la deuxième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique à l'ouverture de la huitième réunion de la Conférence des Parties.

III. COMMUNICATION DES MESSAGES DE LA DEUXIÈME ÉDITION DES PERSPECTIVES MONDIALES DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

9. Conformément aux buts du projet de stratégie de communication pour la deuxième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique, le lancement de cette édition comprenait sa diffusion à des organisations mondiales et locales de diffusion de l'information, laquelle a été facilitée par des partenariats avec la British Broadcasting Corporation (BBC) et le service d'information Reuters.

10. La publication d'une version portugaise des Perspectives par le gouvernement brésilien a également facilité la communication avec la presse nationale brésilienne. Les versions en arabe, chinois, espagnol, français et russe sont prévues pour la première moitié de 2007. Des versions dans d'autres langues sont en cours d'élaboration.

11. La deuxième édition des Perspectives a été distribuée aux correspondants nationaux, aux organisations internationales, à des chercheurs et des bibliothèques nationales. Des copies ont également été mises à la disposition des réunions techniques pertinentes. Toutes les versions disponibles ainsi que les résumés et les documents d'information sont affichés sur le site Internet de la Convention (<http://www.biodiv.org/gbo2>).

12. Divers autres produits dérivés des Perspectives mondiales de la diversité biologique sont prévus. En particulier, une exposition photographique sur la réalisation de l'objectif de 2010 est en cours de préparation en collaboration avec l'Union mondiale pour la nature (UICN), l'Agence allemande de

coopération technique (GTZ) et la revue GEO et sa sortie est prévue pour la Journée mondiale de l'environnement 2007. Ces produits et les moyens adoptés pour leur diffusion sont présentés à l'annexe I.

IV. EXAMEN DES RÉSULTATS ET DES RÉPERCUSSIONS DE LA DEUXIÈME ÉDITION DES PERSPECTIVES MONDIALES DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS

A. Examen des résultats et des répercussions de la deuxième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique

13. Suite à une recommandation du Comité consultatif informel pour la communication, l'éducation et la sensibilisation du public (CESP), le Secrétaire exécutif a mené une enquête électronique sur l'utilisation de la deuxième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique afin de déterminer ses répercussions (<http://www.biodiv.org/gbo2/survey.shtml>). Les résultats de cette enquête sont résumés à l'annexe II ci-dessous.

14. Des 119 réponses reçues avant le 25 février 2007, la majorité représentait des organismes de recherche (40), l'enseignement supérieur (36) et des gouvernements (29). Les réponses concernant l'efficacité de la communication des Perspectives mondiales de la diversité biologique ont indiqué que son lancement avait eu un succès modéré. Toutefois, par la suite, sa diffusion et sa communication n'ont pas répondu aux espérances.

15. La majorité des répondants s'est accordée à penser que les Perspectives avaient été rédigées dans un style qui les rend dans l'ensemble accessible. Cependant, un nombre appréciable d'entre eux (près d'un tiers de ceux qui ont exprimé une opinion) ont pensé que la publication n'était pas facilement accessible à son public ciblé. La majorité des répondants estimaient aussi que la plupart des messages et des conclusions clé ressortait clairement. Ils ont indiqué que les Perspectives avaient contribué à une meilleure compréhension des principales questions relatives à la diversité biologique et aux processus et instruments de la Convention. Ils pensaient également que la portée, le format et le contenu de la publication suivait les directives fournies par les Parties et que ce format était effectif.

16. Son accueil par le grand public, par le biais des médias, a également été positif dans l'ensemble. Son lancement à la huitième réunion de la Conférence des Parties a suscité la couverture du rapport dans la presse, sur Internet et à la radio dans le monde entier, y compris dans les journaux d'Amérique du Nord, d'Amérique latine et de certains pays d'Europe. La couverture sur Internet a été considérable, comprenant entre autres les sites Internet de la BBC et des journaux *The Guardian*, *The Wall Street Journal*, *Le Monde* et plusieurs sites web de groupes de presse du monde entier. Cette couverture s'est poursuivie pendant six semaines après le lancement, ce qui représente un impact éditorial comparable à celui du rapport de synthèse sur la diversité biologique de l'Evaluation des écosystèmes pour le Millénaire en 2005.

17. Une analyse du contenu de la couverture éditoriale montre que celle-ci était axée sur le rythme d'appauvrissement de la diversité biologique exposé à l'aide de la série d'indicateurs du chapitre 2 et sur les mesures nécessaires à la réalisation de l'objectif de 2010 tirés des chapitres 4 et 5. Ces deux questions ayant été identifiées comme d'importants messages à communiquer, ce résultat signifie que la deuxième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique a été bien reçue par les médias.

18. Bien que ces résultats soient importants en ce qui concerne lancement du rapport, il est trop tôt pour évaluer les pleines répercussions des Perspectives sur d'autres publics ciblés, qui n'ont pas encore eu suffisamment de temps pour utiliser les résultats dans leurs propres travaux. Un certain nombre d'éditions

en langues locales sont encore en cours d'élaboration et leur mise au point élargirait le public atteint par la publication.

19. L'enquête électronique auprès des utilisateurs suggère que la deuxième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique a moins bien réussi à communiquer sa contribution unique aux discussions mondiales sur la diversité biologique. Un utilisateur, par exemple, a observé que la contribution des Perspectives après la publication des divers rapports de l'Evaluation des écosystèmes pour le Millénaire n'était pas importante.

20. En décembre 2006, le Comité consultatif informel sur la CESP a évalué les répercussions de la deuxième édition des Perspectives. Dans l'ensemble, il s'est déclaré satisfait du format et du contenu de la publication et a fait observer qu'elle représentait un pas en avant par rapport à la première édition. En outre, la deuxième édition s'est avérée un document précieux pour les correspondants nationaux, aussi bien comme matériel de formation du nouveau personnel que comme source de messages de fond et matériel de communication sur la vulgarisation et l'élaboration des politiques. Les chiffres et les graphiques sont considérés comme des ressources des plus utiles. Il a recommandé que les éditions suivantes soient encore plus conviviales.

21. Le Comité consultatif informel a également souligné l'importance de la diffusion d'une gamme de produits destinés à des publics différents pour la deuxième édition des Perspectives et pour toutes les éditions futures. Bien que le format du document principal de 80 pages convienne à l'usage des correspondants nationaux, il a recommandé un document plus court, de 5 à 10 pages, pour chacun des principaux publics cibles.

B. Enseignements tirés de l'utilisation des indicateurs axés sur les résultats recensés dans la deuxième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique

22. En s'appuyant sur les indicateurs adoptés en vertu de la décision VII/30 et leurs affinements ultérieurs recommandés par l'Organe subsidiaire dans sa recommandation X/5 adoptée par la décision VIII/15, le chapitre 2 des Perspectives mondiales de la diversité biologique montre les tendances actuelles de la diversité biologique. L'application de chaque indicateur dépend des organisations identifiées pour coordonner les travaux nécessaires.

23. Dix-neuf indicateurs ont été identifiés au total et des méthodes d'identification et d'élaboration d'indicateurs de la situation de l'accès et du partage des avantages, et d'indicateurs de transfert de technologie ont été convenues.

24. La deuxième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique a fait rapport sur 14 des 19 principaux indicateurs. Les cinq autres n'ont pas encore été suffisamment développés pour rendre compte des tendances mondiales d'une manière cohérente. Ils ont trait aux domaines prioritaires du maintien de l'intégrité des écosystèmes et des biens et services procurés par ceux-ci, et de l'utilisation durable de la diversité biologique.

25. Huit¹ des quatorze indicateurs dont il est fait rapport dans les Perspectives ont été considérés comme étant fondés sur une bonne méthodologie avec des données chronologiques cohérentes à l'échelle mondiale, alors que les autres comportaient des faiblesses au niveau de la méthodologie de la couverture des données (spatiales et/ou temporelles).

^{1/} Evolution des biomes, des écosystèmes et des habitats sélectionnés; évolution de l'abondance et de la répartition des espèces sélectionnées; changement de l'état d'espèces menacées; couverture des aires protégées; Indice trophique marin; qualité de l'eau des écosystèmes d'eau douce; dépôts d'azote; et empreinte écologique et concepts associés.

26. Grâce au Partenariat pour les indicateurs de la diversité biologique en 2010, des progrès ont déjà été réalisés sur certains des indicateurs plus complexes. La troisième édition de la publication devrait donc couvrir un plus grand nombre d'indicateurs et exploiter des sources additionnelles de données. Cependant, il est peu probable que la troisième édition pourra rendre compte des tendances par rapport à tous les indicateurs, car certains des principaux indicateurs n'ont encore aucune méthodologie et la couverture des données fondamentales d'autres indicateurs est limitée. Dans certains cas, des ressources financières additionnelles pourraient accélérer la production de meilleures méthodologies d'indicateurs et la compilation et analyse des données de base.

27. Les organisations partenaires sont responsables de la production d'indicateurs. Certaines d'entre elles peuvent allouer plus de ressources à leur élaboration que d'autres. Néanmoins, l'attribution de la propriété des indicateurs aux organisations responsables et la reconnaissance de leur contribution est susceptible de garantir que les indicateurs correspondent aux politiques et que les tendances qu'ils détectent sont communiquées par diverses voies en dehors du mécanisme de la Convention.

28. La Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique a approuvé des indicateurs et laissé une certaine souplesse quant aux mesures particulières utilisées au titre de chacun. Cette souplesse devrait faciliter l'identification de mesures appropriées et permettre l'emploi de méthodes et de données qui ne sont pas encore disponibles. Elle permettra aussi que les données et les indicateurs soient sélectionnés en fonction de leur complémentarité par rapport aux autres indicateurs afin de veiller à ce que l'information fournie par tout indicateur soit complétée de qualifications additionnelles provenant d'autres indicateurs. Des travaux ont déjà été entrepris par des membres du Partenariat pour les indicateurs de la diversité biologique en 2010 en vue d'examiner comment améliorer les liens entre les ensembles de données existants et quels paramètres et métadonnées existent déjà ou pourraient être ajoutés pour améliorer les analyses futures.

29. A long terme, il importera au plus haut point de s'assurer que les données et informations destinées à la surveillance de la diversité biologique sont systématiquement recueillies et saisies de façon à permettre des analyses en travers des différents ensembles de données et faciliter ainsi le calcul des scénarios réalistes qui puissent soutenir la prise de décisions fondées sur des données probantes. Le document sur les implications des conclusions de l'Evaluation des écosystèmes en début de Millénaire pour les travaux de la Convention (UNEP/CBD/SBSTTA/12/4) examine ce point en plus de détail.

C. Enseignements généraux tirés pour l'élaboration de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique

30. Les enseignements dégagés du processus d'élaboration et de publication de la deuxième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique se divisent en quatre catégories : collaboration, élaboration, examen critique par les pairs et produits. Dans tous les cas, l'expérience de la deuxième édition montre que le processus a besoin d'être ajusté pour la troisième édition. Les Perspectives mondiales de la diversité biologique sont le fruit d'un travail de collaboration qui fait appel à des informations d'une diversité de sources et qui dépend de contributions appréciables d'organisations et de scientifiques individuels. Afin de garantir sa production ponctuelle, il est recommandé que les Parties fournissent des ressources adéquates en vue d'une collaboration constructive et une appropriation plus large des résultats. La préparation initiale d'un plan de travail et d'un plan financier devrait permettre aux Parties de souscrire un engagement financier à l'appui de ce processus.

31. La formulation d'une stratégie de communication devrait accompagner la production des Perspectives mondiales de la diversité biologique à tous les stades du processus, en conservant assez de souplesse pour son élaboration et sa mise en œuvre. Par ailleurs, il est nécessaire d'affecter des ressources

à la formulation et mise en œuvre de cette stratégie, y compris des ressources pour le lancement lui-même, la formation de journalistes et le suivi.

32. Les Perspectives mondiales de la diversité biologique s'adressent à des publics variés. Bien que les messages centraux demeurent les mêmes pour tous, leur forme et les priorités peuvent différer selon le groupe cible. Cela suggère que la troisième édition des Perspectives devrait être basée sur un document central accompagné d'une variété de produits satellites ciblant chacun un groupe différent. Le volume central et les produits auxiliaires devraient être élaborés avec l'assistance d'organisations partenaires pour la formulation des produits et leur diffusion.

33. La troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique devrait s'appuyer largement sur le quatrième rapport national. Afin de faciliter la préparation et la présentation des quatrièmes rapports par les Parties en temps voulu, une notification accompagnée du format a été diffusée le 28 juillet 2006 priant instamment les Parties de soumettre leurs rapports avant le 30 mars 2009 au plus tard, conformément à la décision VIII/14.

34. L'expérience de la deuxième édition souligne avant tout combien il est important d'allouer suffisamment de temps pour permettre au Secrétariat de coordonner, gérer, rédiger et produire le projet. Afin d'éviter les retards dans le processus de production, il faut élaborer et adopter un plan de travail dès les premiers temps et affecter des ressources financières ponctuellement à tous les stades du processus.

V. PORTÉE ET FORMAT PROPOSÉS DE LA TROISIÈME ÉDITION DES PERSPECTIVES MONDIALES DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

A. Portée et format de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique

35. 2010, l'année de la publication prévue de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique, représentera une étape importante dans la vie de la Convention. Compte tenu de cela, la troisième édition comportera non seulement des informations sur l'état de la diversité biologique et les facteurs de son appauvrissement, mais elle présentera aussi un compte rendu global de la réalisation de l'objectif de 2010 pour la diversité biologique. Par ailleurs, 2010 étant l'Année internationale de la diversité biologique, la troisième édition des Perspectives constituera un outil de communication majeur qui devrait contribuer largement à accroître la prise de conscience de : i) l'importance de la diversité biologique pour le bien-être humain du fait des divers biens et services procurés par les écosystèmes ; et ii) l'impact des différentes actions humaines sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique.

36. Les propositions sur la portée et le format de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique sont basées sur les expériences du processus, des résultats et des répercussions de la deuxième édition. Plus que les éditions précédentes, la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique devrait s'appuyer sur les informations contenues dans les rapports nationaux et les informations complémentaires fournies par les Parties. Elle devrait inclure une section importante sur les tendances de la diversité biologique qui devrait être élaborée en collaboration avec les organisations internationales compétentes. Cette section devrait faire appel aux résultats pertinents de diverses évaluations, y compris, le cas échéant, des mises à jour des données et informations de l'Evaluation des écosystèmes pour le Millénaire; du Partenariat pour les indicateurs de la diversité biologique en 2010; du Centre de surveillance continue pour la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement; à des informations scientifiques supplémentaires évaluées par les pairs; ainsi qu'à d'autres sources pertinentes.

37. La troisième édition devrait comprendre des informations sur :

a) L'état et les tendances de la diversité biologique et une évaluation de la réalisation de l'objectif de 2010 au niveau mondial et, si possible, régional, complétée par des scénarios basés sur des exemples et études de cas pertinents tirés des informations contenues dans les quatrièmes rapports nationaux;

b) Les tendances mondiales et régionales de la réalisation des objectifs de la Convention sur la diversité biologique, à savoir la conservation de la diversité biologique, l'utilisation durable de ses éléments constitutifs et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques, sur la base notamment d'un examen de la mise en œuvre du Plan stratégique;

c) La mise en œuvre du programme pour la diversité biologique dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement et, de façon plus générale, les progrès réalisés dans l'intégration de la diversité biologique dans le programme pour le développement;

d) Les mesures prises pour réduire de façon appréciable le rythme d'appauvrissement de diversité biologique, y compris l'étude d'un cadre de formulation d'objectifs pour l'application de la Convention au-delà de 2010, en tenant compte des informations précédentes.

38. Bien qu'il soit recommandé d'axer les travaux sur des analyses mondiales et, le cas échéant, régionales, les tendances générales et les mesures recommandées seront illustrées par des exemples tirés des rapports nationaux, d'évaluations nationales et régionales, de scénarios d'intervention au niveau régional et d'autres sources pertinentes.

39. Le produit d'information central de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique devrait conserver une forme de monographie comparable à la deuxième édition contenant des données et des études de cas détaillées sur le contenu décrit ci-dessus. Les ensembles de données, la méthode d'analyse, l'évaluation de la qualité des données et la description du degré de certitude/incertitude utilisé pour créer cette monographie devront être diffusées, entre autres, par le biais du mécanisme d'échange de la Convention.

B. Produits complémentaires

40. Outre ce produit central, il conviendrait de développer des produits auxiliaires destinés à communiquer les messages, dans un format convenable à chacun des groupes cibles, notamment :

a) Le secteur privé, avec l'accent sur les secteurs économiques importants dans lesquels l'intégration des préoccupations relatives à la diversité constitue une priorité pour la Convention, entre autres, l'agriculture, le secteur énergétique, la foresterie, l'exploitation minière, l'aide au commerce et au développement;

b) Les enseignants (du primaire et du secondaire) par la production d'une trousse d'information et de versions du document adaptées pour présentation aux élèves de l'enseignement primaire et secondaire;

- c) Les communautés autochtones et locales;
- d) Les décideurs du gouvernement et des affaires; et
- e) Les parlementaires et les gouvernements locaux

41. Il faudrait également considérer sérieusement la production d'une gamme de produits d'information présentant les données contenues dans les Perspectives et affecter suffisamment de ressources humaines et financières à leur production. Ces produits pourraient comprendre, entre autres :

- a) Des messages clé et des scénarios qui étayent ces messages, à l'usage des différents médias. Les scénarios devraient typiquement être tirés des rapports nationaux et être accessibles par sujet et pays afin d'accroître leur pertinence pour les médias nationaux et l'intérêt de ceux-ci;
- b) Un portail électronique comportant des données téléchargeables;
- c) Des présentations Power Point;
- d) Une vidéo promotionnelle comportant des images typiques à l'usage des médias
- e) Des figures et graphiques dans divers formats électroniques;
- f) Des photographies sans droits d'auteur;
- g) Des posters et des panneaux d'affichage illustrant les principaux messages des Perspectives, pour utilisation aux réunions internationales importantes.

C. Organisation des travaux préparatoires à la production de la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique

42. Il est proposé d'inclure les démarches suivantes dans le processus d'élaboration de la troisième édition des Perspectives :

- a) Elaboration d'un plan de travail et d'un plan financier, assez tôt pour permettre une mobilisation adéquate de ressources financières et humaines et l'identification de collaborateurs;
- b) Formulation d'une stratégie de communication prenant en compte les commentaires des correspondants nationaux, du Comité consultatif informel pour la communication, l'éducation et la sensibilisation du public et d'autres spécialistes. Des ressources financières et humaines suffisantes devraient être fournies aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie. Celles-ci pourraient inclure des ressources destinées à des consultations avec des organisations mondiales d'information et d'autres partenaires en mesure de contribuer au processus de vulgarisation, ainsi que des ressources pour une campagne de promotion comprenant la distribution du document à des conférences de premier plan par une équipe de vulgarisation.
- c) Elaboration du volume central et préparation d'autres produits satellites en collaboration avec les partenaires
- d) Evaluation collégiale par des spécialistes compétents suivie d'un deuxième examen critique effectué par l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques.

43. Mise au point des produits (y compris un résumé à l'intention des décideurs dans les six langues officielles des Nations Unies) et diffusion en 2010. Des fonds seront nécessaires pour le lancement de la publication et devraient inclure la collaboration du pays hôte de la dixième réunion de la Conférence des Parties, des organisations de diffusion de l'information et autres organisations internationales. Le montant du financement devrait permettre la reproduction de documents en quantités suffisantes pour couvrir tous les groupes cibles et une large diffusion.

*Annexe I***DEUXIÈME ÉDITION DES PERSPECTIVES MONDIALES DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE : LISTE DES PRODUITS ET LEUR DISTRIBUTION**

Médias	Produit	Distribution
Impression	Version anglaise imprimée du rapport GBO-2	4 000 copies distribuées.
	Version portugaise	1 000 copies imprimées
	Version allemande	En attente
	Versions dans les autres langues des Nations Unies	En attente
	Résumé du GBO-2	En attente
	Bref résumé explicatif	En attente
Internet (à compter du 12 février 2007)	Visite de la page web du GBO-2 (visites uniques)	17426
	Téléchargements du GBO-2 Anglais PDF	15906
	Téléchargements du GBO-2 Portugais PDF	721
	Figures, photos et tableaux en JPG	73
	Figures, photos et tableaux en PDF	33
	PPT	S.O.
	Principaux messages	3271
	Documents à l'appui	2405
Illustrations	Exposition photographique	Exposition photographique en cours de préparation en collaboration avec l'IUCN, GTZ et GEO magazine, prévue pour la Journée mondiale de l'environnement 2007.

*Annexe II***DEUXIÈME ÉDITION DES PERSPECTIVES MONDIALES DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE
(GBO-2) – RÉSUMÉ DES RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE ÉLECTRONIQUE 2/****Partie A.**

1. Quelle est votre principale affiliation ? (Cocher une seule réponse)

a) Gouvernement	29
b) Enseignement/université	36
c) Sciences/recherche	40
d) Secteur privé	3
e) Organisation des Nations Unies	3
f) Organisation intergouvernementale	3
g) Organisation non gouvernementale	5
h) Organisation des communautés autochtones et locales	0
i) Médias	0
j) Autre	0
2. Où avez-vous entendu parler du GBO-2 ? (Cocher une ou plusieurs réponses)

a) Copie vue/reçue à une réunion de la CDB	22
b) Trouvé sur le site Internet de la CDB	32
c) Reçu par la poste	52
d) Trouvé par recherche Internet	7
e) Autre	13
f) Je n'ai pas entendu parler du GBO-2	14

Partie B. – Lancement de la deuxième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique (GBO-2)

1. La deuxième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique a été lancée à la huitième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique et diffusée en plusieurs langues, accompagnée d'autres produits. Pour nous aider à évaluer le lancement de la deuxième édition des Perspectives, êtes-vous d'accord avec les déclarations suivantes :

	D'accord	Plus ou moins d'accord	Pas entièrement d'accord	Pas d'accord	Je ne sais pas
Le reportage du lancement du GBO-2 a été étendu	16	34	16	36	17
Le reportage du lancement du GBO-2 a reproduit exactement les conclusions des travaux.	23	30	10	11	45

	D'accord	Plus ou moins d'accord	Pas entièrement d'accord	Pas d'accord	Je ne sais pas
La couverture médiatique du lancement du GBO-2 a été un reportage à sensation.	10	18	22	24	45
Le GBO-2 a été présentée de façon à être accessible au grand public.	25	25	13	16	38
Depuis son lancement, les conclusions du GBO-2 ont été présentées de façon stratégique et effective.	11	29	16	40	23
Le GBO-2 a contribué à mettre la diversité biologique au premier plan du programme politique	26	30	21	25	17
Le GBO-2 est facilement accessible à son public cible (les décideurs non techniques, le public et les médias)	27	35	13	26	18
La gamme des produits auxiliaires élaborés ou en cours d'élaboration du GBO-2 est adéquate	18	29	12	16	44
Les conclusions du GBO-2 sont communiquées de façon stratégique et effective.	15	30	22	26	26

Partie C. – Contenu et réception des messages de la deuxième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique

1. Pensez-vous que le rapport GBO-2 :

	D'accord	Plus ou moins d'accord	Pas entièrement d'accord	Pas d'accord	Je ne sais pas
Fournit une évaluation juste des progrès accomplis dans la poursuite de l'objectif de 2010 relatif à la diversité biologique au niveau mondial	47	34	8	9	21
Communique de façon effective les tendances de la diversité biologique liées aux trois objectifs de la Convention.	46	33	11	8	21
Contient des messages clairs et concis couvrant tous les domaines prioritaires du cadre d'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de 2010 et présente clairement les tendances de l'appauvrissement de la diversité biologique	43	36	8	10	22
Met à profit/au premier plan les indicateurs convenus du cadre d'évaluation des progrès accomplis dans la poursuite de l'objectif de 2010	42	31	14	8	24
Indique les principales mesures requises	37	28	22	10	22

	D'accord	Plus ou moins d'accord	Pas entièrement d'accord	Pas d'accord	Je ne sais pas
au niveau individuel, institutionnel et des systèmes pour réaliser l'objectif de 2010					
Encourage l'application de l'approche par écosystème	52	25	8	9	25
S'appuie sur les conclusions de l'Evaluation des écosystèmes pour le millénaire et d'autres évaluations pertinentes afin d'éviter le double emploi et les chevauchements éventuels	48	37	8	5	21
En appliquant les indicateurs convenus du cadre d'évaluation des progrès accomplis dans la poursuite de l'objectif de 2010, met en relief les limites méthodologiques, les incertitudes et les défis de la surveillance de ces progrès	42	34	7	4	32
Souligne les lacunes qui doivent être comblées au niveau des politiques, des institutions et des données ainsi que les principaux défis et les travaux nécessaires pour réaliser l'objectif de 2010	32	40	12	7	28
Examine les problèmes au-delà de 2010 et démontre au moyen de scénarios et d'options les travaux et le temps nécessaires pour fortement réduire le rythme d'appauprissement de la diversité biologique et mettre fin à sa perte.	31	39	13	8	28

2. Pensez-vous que la deuxième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique conduit aux conclusions suivantes ?

	D'accord	Plus ou moins d'accord	Pas entièrement d'accord	Pas d'accord	Je ne sais pas
La diversité biologique est importante pour le bien-être humain	84	11	2	3	19
L'appauprissement de la diversité biologique et ses facteurs augmentent	82	13	2	2	20
La Convention sur la diversité biologique possède les outils nécessaires pour lutter contre son appauvrissement	31	38	12	19	19
En redoublant nos efforts, nous pouvons réaliser l'objectif de 2010 pour la diversité biologique	28	33	18	20	20
Les considérations relatives à la diversité biologique peuvent et doivent être	69	20	5	4	21

	D'accord	Plus ou moins d'accord	Pas entièrement d'accord	Pas d'accord	Je ne sais pas
intégrées dans les activités des secteurs économiques importants					

3. Après avoir lu la deuxième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique, j'ai une meilleure compréhension des questions suivantes :

	D'accord	Plus ou moins d'accord	Pas entièrement d'accord	Pas d'accord	Je ne sais pas
L'objectif de 2010 relatif à la diversité biologique	58	24	8	8	21
Le cadre d'objectifs et d'indicateurs	48	37	7	6	21
Les programmes de travail de la Convention	54	28	8	6	23
Le Plan stratégique de la Convention	41	35	12	7	24
L'importance de la diversité biologique pour le bien-être humain	66	21	5	7	20
Les mesures nécessaires pour mettre fin à la perte de diversité biologique	35	26	18	16	24

Partie D. – Emploi du GBO-2

1. J'utilise le GBO-2 pour (veuillez classer les réponses de 1 à 5 par ordre d'importance; utilisation principale = 1; sans objet = 0) :

Apprendre / enseigner la Convention 23

Données de référence sur les tendances de la diversité biologique 27

Recommandations en matière de politique 17

Recommandations en matière de recherche 21

Autre : pour sensibiliser le public à tous les niveaux; pour guider l'élaboration d'indicateurs au niveau régional et national

2. En moyenne, je consulte le GBO-2 :

Jamais 31

5 fois par mois ou moins 66

Entre 5 et 10 fois par mois 9

Plus de 10 fois par mois 5

3. Quel est le meilleur moyen de renforcer les messages du GBO-2 :

Redoublement d'efforts par les médias 58

Production d'un plus grand nombre de copies 13

Création d'autres produits 41

Autre Brefs résumés à l'intention des décideurs; développement des tendances régionales de la diversité biologique en utilisant des indicateurs; analyse du rapport coût-efficacité de différents scénarios et conclusions pour les secteurs économiques; production d'un film; diffusion par le biais de divers médias (radio, Internet, courrier électronique, télévision,

vidéoclips, bulletins électroniques, serveurs de liste, impression); distribution de copies/produits à des réunions d'autres secteurs; nécessiter de porter les points clé à l'attention des économistes, ministères des finances et parlementaires; cibler le secteur privé et l'enseignement.

Autres commentaires : Le GBO-2 ajoute peu de choses à l'Evaluation des écosystèmes pour le millénaire; nécessité d'une analyse plus critique des lacunes de la Convention; nécessité d'une meilleure couverture géographique (par ex. les régions polaires).
